



2024/02/14

Records canadiens d'haltérophilie Maîtres et compétitions canadiennes d'haltérophilie

Il existe d'autres occasions pour les membres de la WCHM d'essayer de briser les records d'haltérophilie Maîtres canadiens et de participer à des compétitions internationales Maîtres, tout en veillant à ce que chaque essai de record soit jugé par le nombre requis d'officiels techniques au niveau national.

L'athlète doit être membre de la WCHM avant la compétition. Les compétitions de clubs sont exclues. Les conditions préalables suivantes doivent être vérifiables.

1. La compétition a fait l'objet d'un contrôle antidopage.
2. Il y avait au moins trois officiels de niveau national, ou plus, qui arbitraient la session au cours de laquelle on essayait de briser le record. Cette exigence ne peut être garantie par l'Association provinciale d'haltérophilie.

Il est de la responsabilité de l'athlète d'informer l'annonceur de la compétition ou le contrôleur technique, avant l'essai, qu'on essaiera de briser un record. L'athlète doit comprendre qu'il existe la possibilité que les exigences en tant qu'officiels techniques ne soient pas possibles.

Les compétitions canadiennes d'haltérophilie suivantes peuvent être utilisées pour essayer de briser un record, se qualifier pour un championnat international d'haltérophilie Maîtres ou se qualifier pour le Championnat Canadien d'haltérophilie Maîtres.

Championnats Maîtres provinciaux, Championnats provinciaux seniors, *Compétition provinciale ouverte approuvée*; Championnats Canadiens Maîtres, Championnats Canadiens Sénior, Championnats Sénior de l'Ouest Canadien, Championnats Maîtres de l'Ouest Canadien, Compétition ouverte des Maritimes, Chalk'n Awe (La compétition ouverte des Prairies).

Compétition ouverte provinciale approuvée: Après avoir consulté le président de l'Association provinciale d'haltérophilie concernée, le Président de la WCHM informera le Secrétaire des records de la WCHM si la compétition a été approuvée.

Le président de l'Association provinciale d'haltérophilie concernée communiquera avec le Président de la WCHM.

Cette politique sera mise en œuvre rétroactivement en acceptant les compétitions de qualification à compter du 1er janvier 2024.